

Formulaire Licence FFN - Mineurs

	The second		
20	25	20	26

Type : Nouvelle licence	Renouvellement	the the state of t		
o ai deja diri	INFORMATIONS PE			CONTROL
998		(BM) 10-		
Nom:				
Nationalité :				
Adresse:				
Code postal : Vi				
E-mail personnel : (obligatoire)	*******************************	@	Tél (01) : Tél (02) :	
Je suis athlète handisport				
En application des art.39 et suivants de la loi « in des données vous concernant conservées par in vous adresser au service « Licences » de la Fé Je souhaite recevoir les e-maillings d'information de la titulaire d'une licence « compétition » ou « na	nformatique. Si vous souhaite dération Française de Natat n dela FFN, Ligue, Comité et TYPE atation pour tous » susceptible	z exercer ce droit et o tion, 104 rue Martre, les E-maillings d'offre E DE LICENCE e d'exercer régulièrem	btenir la communication des CS 70052 - 92583 CLICHY (s promotionnelles de la FFN	informations vous concernant, veuillez CEDEX et de ses partenaires OUI NON e activité d'encadrement (d'éducateur
sportif, de juge, d'arbitre, d'exploitant d'établisse relative au formulaire d'honorabilité dans l'encar	t « Encadrement » ci-dessous			
NATATION POUR TOUS	COMPETITION	·	ENCADREMEN Contrôle d'honorabilité	NAC VIII
Natation artistique	on (1)	J'exerce des fonctions d'et sportives ou suis susce code du sport. A ce titre, les éléments ce qu'un contrôle automatise J'ai compris, j'accepte esitué en page 4 Natation Natation artistiq Plongeon Water-Polo	educateur sportif, de juge, d'arbitre, eptible d'intervenir auprès de mineur postitutifs de mon identité seront trar é de mon honorabilité au sens de l'a ce contrôle et je m'engage à remp	d'exploilant d'établissement d'activités physiques s'au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du sens par la FFN aux services de l'Etat afin ricle L. 212-9 du code du sport soit effectué. Ilir le formulaire spécifique d'honorabilité Président
OPERATION MINISTERIELL	.É	Eau-Libre Nagez Forme S		Bénévole
J'apprends à nager / Aisance aquat	ique 🗆	Nagez Forme B		
Le soussigné atteste sur l'honneur avoir répondu précisé à l'Annexe II-23 (art A231-3) du code du Lorsqu'une réponse au QS Sport - Mineurs est u En application de l'article R.232-52 du code du sport, (coche Autorise tout prélèvement nécessitant une ou le majeur protégé (nom et prénom) Reconnais être informé que l'absence d'au sanctions disciplinaires à son égard.	sport (cocher la case) un OUI, un certificat médical der l'une ou l'autre des deux cases) technique invasive (prise de s	le non contre-indicatio	on à la pratique du sport de m phanères) lors d'un contrôle	noins de six mois est exigé. antidopage sur l'enfant mineur
	AS	SURANCE		
Le soussigné déclare avoir : - Reçu et pris connaissance des informations r - Pris connaissance du bulletin permettant de s l'assureur fédéral. Garantie de base « individuelle accident » OUI, je souhaite bénéficier de la garantie NON, je renonce à bénéficier de la garanti remboursé en cas de refus : 0,15 € TTC. Garantie complémentaire OUI, je souhaite souscrire une option con en joignant un chèque à l'ordre de celui-ce NON, je ne désire pas souscrire d'option	« Individuelle Accident » et «. tie « Individuelle Accident » et Dans ce cas, envoyer une complémentaire. Dans ce cas, reci.	s garanties compléme Assistance Rapatriem t «Assistance Rapatri pie de ce formulaire a	entaires à l'assurance de bas nent» comprise dans la licenc ement» et donc à toute couve uprès de la FFN. (juridique@	e « Individuelle Accident » auprès de ce FFN. erture en cas d'accident corporel (Coût
Fait à				LICENCIE

1 er exemplaire au club 2 em exemplaire au licencié

(Personne investie de l'autorité parentale)





Notice individuelle dommages corporels à l'attention des adhérents de la FFN

saison sportive 2025/2026

La Fédération française de natation attire l'attention de ses licenciés sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Les dommages corporels dont vous pouvez être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFN et ses associations sportives affiliées sont pris en charge dans le cadre du contrat souscrit auprès de MAIF par la FFN (n° de sociétaire 4730780 H).

Garantie Indemnisation des dommages corporels1

Votre licence sportive FFN intègre l'assurance indemnisation des dommages corporels de base facultative².

CHAMP D'APPLICATION

La pratique des activités sportives dans le cadre des activités mises en place par la FFN et les associations sportives affiliées à la Fédération française de natation.

TERRITORIALITÉ

Les garanties sont acquises dans le monde entier.

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Sont exclus des garanties

- Les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré, ou de sa participation active à un acte illicite constituant un crime ou un délit intentionnel;
- les conséquences pouvant résulter de soins reçus, traitements suivis ou d'interventions chirurgicales non consécutifs à un accident corporel garanti;
- · les affections ou lésions de toute nature qui ne sont pas la conséquence de l'événement accidentel déclaré ou qui sont imputables à une maladie connue ou inconnue du bénéficiaire des garanties.

Sont notamment réputées relever d'une maladie, les lésions internes suivantes :

- les affections musculaires, articulaires, tendineuses et discales, telles que pathologies vertébrales, ruptures musculaires et tendineuses ;
- les affections cardio-vasculaires et vasculaires cérébrales ;
- les affections virales, microbiennes et parasitaires.

Lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties, demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération.

Option I. A. Sport+1

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une option complémentaire, l. A. Sport+, qui se substituera à la garantie de base de la licence et vous permettra de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires.

Si l'option complémentaire I. A. Sport+ offre des niveaux de garanties supérieurs aux garanties de base, elle ne permet pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurance qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

- 1. Le contenu des garanties figure au verso du présent document.
- 2. Cette garantie est facultative et le licencié peut y renoncer (voir encadré au verso du présent document).

MAIF

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables Entreprise régie par le Code des assurances CS 90000 - 79038 Niort cedex 9 Fédération française de natation 104 rue Martre 92110 Clichy



Si vous souscrivez la garantie I. A. Sport+, vous devez adresser le bordereau détachable complété à la MAIF, accompagné de votre chèque de règlement (MAIF - Associations Collectivités Entreprises Centre de gestion multirisque - 200 avenue Salvador Allende - 79000 Niort).

La cotisation complémentaire d'assurance d'un montant de **18,24 €** pour la **période 2025/2026**, devra être réglée par chèque à l'ordre de MAIF en inscrivant au verso du chèque le numéro de sociétaire 4730780 H.

Garantie indemnisation des dommages corporels		
Contenu	Plafonds IDC de base	Plafonds option I.A. Sport+
 Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne (assistance à domicile : aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation 	1	1 500 € dans la limite d'un mois
 Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport, restés à charge après intervention des organismes sociaux 	1400€	3000€
- dont frais de lunetterie	80 €	300 €
dont frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité	16 €/jour dans la limite de 310 €	2 h/jour d'absence scolaire dans la limite de 7 500 € + orientation
Prise en charge du forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation	1	10 €/jour dans la limite de 365 jours
 Remboursement des pertes justifiées de revenus des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident 		30 €/jour dans la limite de 6 000 €
 Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation : 		
- jusqu'à 9%	6100 € x taux	30 000 € x taux
- de 10 à 19%		60 000 € x taux
- de 20 à 34%	13 000 € x taux	90 000 € x taux
- de 35 à 49 %	16 000 € x taux	120 000 € x taux
- de 50 à 100%: - sans tierce personne	23 000 € x taux	150 000 € x taux
- avec tierce personne	46 000 € x taux	300 000 € x taux
Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès :		
- capital de base	3100€	30 000 €
- augmenté de : - pour le conjoint survivant	3900€	30 000 €
- par enfant à charge		15000€
Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines	frais engagés dans la limite de 7700 € par victime	frais engagés dans la limite de 7700 € par victime

Renonciation à l'assurance indemnisation des dommages corporels de base

Le coût de l'assurance indemnisation des dommages corporels de base de la licence est de 0,15 € TTC. Conformément à la loi, cette garantie est facultative et le licencié peut refuser d'y souscrire.

En cas de renonciation à l'assurance, le licencié ne bénéficiera d'AUCUNE indemnité au titre des dommages corporels dont il pourrait être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFN et ses associations sportives affiliées.

4

4730 780 H Bordereau à adresser à MAIF - Associations Collectivités Entreprises - Centre de gestion multirisque - 200 avenue Salvador Allende - 79000 Niort

Je soussigné(e) (nom, prénom)	Date de naissance	
Adresse		
	9.39.7.1	

atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance ainsi que de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire I. A. Sport+. Je souhaite souscrire la garantie I. A. Sport+ qui se substituera, en cas d'accident corporel, à la garantie de base de la licence. Je joins un chèque de 18,24 € pour la saison 2025/2026, libellé à l'ordre de MAIF avec inscrit au dos le numéro de sociétaire 4730780 H. J'ai bien noté que la garantie I. A. Sport+ serait acquise à compter de la date de souscription (date de réception du bordereau par FFN) jusqu'à la fin de période de validité de ma licence.

Les données à caractère personnel recueillies par ce document sont obligatoires pour permettre à MAIF la prise en compte et le suivi de votre demande. Elles font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion et l'exécution de vos contrats. Au titre de l'intérêt légitime, vos données à caractère personnée, celles relatives aux opérations de présouscription, à la gestion des sinsitres et des contrats peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation commerciale, la réalisation de statistiques par IMAIF et ses filiales, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de la financement du terrorisme. La lutte contre la fraude à l'assurance peut conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données aprise décès. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment auprès du responsable de la protection des données personnelles, MAIF, CS 90000, 79038 Niort cedex 9 ou vosdonnees@maif.fr. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnelles et pour les durées de rescriptions éventuellement applicables.

Toute réticence, fausse déclaration intentionnelle, ous des dautes des circonstances du risque connues de l'assuré, entraîne, selon le cas les sanctions prévieues aux articles £113-8 et L113-9 du Code de sa seurances.

rail a	се
Signature	

(pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)



Formulaire spécifique de contrôle «d'honorabilité»

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport et/ou aux fonctions d'arbitre au sens de l'article L.223-1 du code du sport.

A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

Dans l'hypothèse où le contrôle mettrait en évidence une condamnation incompatible avec les fonctions exercées, une notification me sera adressée, ainsi qu'à la fédération et au club au sein duquel j'exerce comme éducateur ou exploitant ou arbitre. Je serai alors dans l'obligation de quitter mes fonctions. A défaut, une sanction pénale pourra être prononcée en application des articles L. 212-10 et L. 322-4 du code du sport.

J'ai compris l'objet de ce contrôle

Licencié	
Nom de naissance :	Prénom de naissance :
Nom d'usage :	Prénom d'usage :
Vous êtes né(e) en France	
Département de naissance :	
Vous êtes né(e) à l'étranger	Arrondissement (si besoin)
Pays de naissance :	Commune de naissance :
Nom de la mère * :	Prénom de la mère* :
Nom du père* :	Prénom du père* :
* données facultatives, elles vous seront poten n'est pas identique à celle qui figure au Répert croisement avec le FIJAIS.	tiellement demandées en cas de retour AIA (Aucune Identité Applicable), c'est-à-dire si l'identité transmise pire National de l'Identité des Personnes Physiques (RNIPP) et qu'il n'est pas possible d'opérer un
	SIGNATURE
Fait à	
Le	



QS Sport Mineurs

ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) DU CODE DU SPORT

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Ton âge: ans

Tu es une fille un garçon

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		



















QS Sport Mineurs – la suite(1)

ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) DU CODE DU SPORT

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
AUJOURD'HUI		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		
Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.	voit av	ec

SUIVEZ NOUS SUR # X O You Tube ffnatation.fr

















QS- FFN Mineurs (la suite 2)

Signature de la personne exerçant l'autorité parentale

Type de Licence	Fournir une attestation du renseignement du questionnaire de santé	Fournir un certificat médical d'absence de contre-indication	
Toutes les licences - Compétition - Natation pour tous - Encadrement - Eau libre promotionnelle	Si réponse « NON » à toutes les questions du QS Sports – Mineurs Si une réponse « OUI » à une question du QS Sports - Mineurs	>>> NON	

ATTESTATION DE REPONSE NEGATIVE A TOUTES LES QUESTIONS DU QS - FFN MINEURS

(à remplir par les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur)
Je soussigné(e) :
Nom du Club :
Demeurant :
[Adresse complète]
Atteste sur l'honneur :
 Avoir répondu NON à toutes les questions du QS - FFN Mineurs. dont le contenu a été validé par le Cercle de Compétences Médical de la FFN
Fait pour servir et valoir ce que de droit.
Fait à[Ville] le[date]



La Licence

2025 2026

- Il est obligatoire de faire signer le formulaire licence auprès de vos adhérents afin que la licence soit validée et que l'assurance soit prise en compte.
- Le formulaire licence doit être imprimé en recto-verso page 1 2 et,3 voire page 4 le cas échéant.
- Ne pas oublier qu'un exemplaire est à archiver dans votre club et que le deuxième est à donner au licencié.

Attention le panier extraNat doit être vide en fin de saison, toutes les licences s'y trouvant avant le 25 août vous seront facturées.

Licences		Tarifs (€)		
		Part FFN	Part régionale	TOTAL
Compétition	11 ans et moins	30	14	44
Competition	12 ans et plus	42	18	60
Compétition	11 ans et moins	24	12	36
« Estivale »	12 ans et plus	26	14	40
Natation Pour Tous	16 ans et plus	15,8	4,2	20
Natation Pour Tous	15 ans et moins	22,5	9,5	32
E	Encadrement		4,2	20
Eau Libre Promotionnelle		16	4 (club)	15
J'apprends à Nager / Aisance Aquatique (a)		12,8	2,2	15
e-Licence		13	2 (club)	15
Surlicence « Natation Pour Tous » (b)		2	1	3
Titre de Participation – Découverte		1,5	0,5	2

(a) Dispositifs ministériels d'apprentissage "J'apprends à nager" et "Aisance Aquatique"

(b) Surlicence « Natation Pour Tous » disponible uniquement pour les clubs membres des fédérations affinitaires et/ou membres du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA) ayant conclu une convention spécifique avec la FFN (exemple: FSASPTT)













PARTENAIRE PRINCIPAL





